

## PLANCOËT INFOS - Automne 2023

### ACCUEIL DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :

9h - 12h30

14h - 17h

Le samedi :

9h - 11h30

Permanence des adjoints

De 10h à 12h le samedi

En dehors du samedi,  
merci de prendre RDV.

Présence quotidienne de

M. Le Maire, il reste  
préférable de prendre  
RDV.

Tél : 02 96 84 39 70

### FRANCE SERVICES

Tél : 02 57 27 00 00

Lundi - mardi - jeudi -

vendredi :

8h - 12h

13h - 16h

Semaine paires

Mercredi :

8h - 12h

13h - 16h

Semaines impaires

Mercredi :

8h - 12h

Samedi :

9h - 12h

Chères Plancoëtines, chers Plancoëtins,

Plusieurs d'entre vous m'ont interrogé concernant la hausse de la taxe foncière. Aussi je tenais à vous apporter quelques éclaircissements. Le taux voté par le conseil municipal n'a augmenté que de 2 %. Par contre les bases locatives sur lesquelles est appliqué ce taux ont augmenté de 7.12 %. Aucune commune n'y échappe car il s'agit d'une mesure prise au niveau national, votée par le Parlement et proportionnelle à l'inflation !

Chacun d'entre nous subit l'inflation de plein fouet, nous en sommes bien conscients, mais les collectivités, elles non plus, n'y échappent pas, avec des charges de fonctionnement courant en constante augmentation (carburant, électricité, gaz, contrats d'assurances...). Je vous rappelle que les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation. Elle est à présent compensée par l'Etat, mais sur les bases de 2017. Nous ne profitons donc plus de la dynamique fiscale...

Certains annoncent des chiffres astronomiques sur le coût du terrain de foot synthétique. Budgété et financé il y a 2 ans, le reste à charge communal est de 230 000 euros...

Pour répondre à un impérieux besoin de logements, nous venons de lancer une étude opérationnelle sur la friche Point P. Les Plancoëtins seront prochainement invités à prendre part à des ateliers de concertation, dont vous retrouverez les dates dans ce Plancoët infos.

Dans un tout autre registre, j'ai le plaisir de vous annoncer l'installation d'un cinquième médecin dans notre pôle santé.

J'adresse également toutes mes félicitations à l'association Plancoët en rose qui a su mobiliser et fédérer les forces vives Plancoëtines autour de la recherche contre le cancer.

Enfin, j'aurai le plaisir de vous accueillir à la salle Kreuzau le 5 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Nous profiterons de ce moment convivial pour faire un bilan de l'année, et vous faire part de nos futurs projets et réalisations.

Chaque jour, je vous écoute.



# Commerces



Ouverture du nouveau salon de coiffure  
Entre vous et moi  
34 rue du Pont  
09.77.86.61.57



Nadine DESCHAMPS et son entreprise COCCI'CLEAN vous propose un service d'aide à domicile : entretien, repassage, livraison de courses...  
06 18 04 42 62 ou  
services@cocci-clean.com

Bienvenu à Sébastien MARCHESSEAU qui vient d'implanter son entreprise de construction bois, charpente (LOCHWOOD) au Marronnier !  
Contact au 06 19 62 44 29



## Informations municipales

### Etat civil

En raison de la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des données), la loi nous impose de ne pas diffuser les données personnelles.

#### Naissances :

Depuis le 14 juin, la commune compte 6 nouveaux petits Plancoëtins (au 25 oct). Félicitations aux jeunes parents !

#### Décès :

Depuis le 14 juin, 33 Plancoëtins nous ont quittés. Nous adressons toutes nos condoléances aux familles et proches.



### Fermeture Mairie

La mairie sera fermée les samedis 23 et 30 décembre.  
Nous vous souhaitons d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année.

### Permanences conciliateur de justice

Sur rendez-vous, à l'espace France Services, quai du Duc d'Aiguillon  
02.57.27.00.00

Prochaines dates : mardi 14 novembre, mardi 12 décembre, mardi 16 janvier et mardi 13 février



### Recensement :

Tout jeune de nationalité française venant fêter ses 16 ans, doit se faire recenser dans un délai de 3 mois à partir de son anniversaire. Un formulaire est à remplir en mairie. Les pièces à fournir sont la copie de la pièce d'identité du jeune, la copie du livret de famille et un justificatif de domicile. Une attestation sera remise au jeune, à conserver précieusement. Une copie sera demandée notamment pour le bac et le permis.

Les informations seront ensuite transmises au service central de Brest, qui procédera à la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

# 16 ANS



## Agenda



## Bibliothèque



Samedi 25 novembre  
Raconte-moi une  
histoire  
Thème à venir



## Elections



Les élections européennes se tiendront le **9 juin 2024**.

Si vous êtes arrivés récemment sur la commune de Plancoët ou avez changé d'adresse sur la commune au cours de l'année, et souhaitez mettre à jour votre inscription sur la liste électorale : la démarche peut se faire soit en ligne, soit en Mairie avec un formulaire que nous vous fournissons.

Vous devrez fournir une copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile récent à votre nom sur la commune. Les justificatifs acceptés sont les attestations d'assurances de domicile, les quittances de loyer non-manuscrite, les factures d'eau ou d'électricité... Attention les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées.



## Centre de loisirs

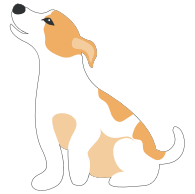


Le centre de loisirs est complet pour les vacances d'octobre.  
Les inscriptions pour les vacances de Noël ont commencé le 16 octobre 2023.

# Chiens errants



La mairie est contactée très régulièrement pour des chiens errants dans les rues ou au Pré Rolland. La divagation des chiens est interdite par la loi. Laisser son chien divaguer sur la voie publique peut faire l'objet d'une contravention de 2ème classe dont le montant s'élève à 150€.



# Offres d'emplois



Les entreprises du bassin de Plancoët sont invitées à envoyer leurs offres d'emplois pour les publier dans le Plancoët infos. Celui-ci paraît trois fois dans l'année : au printemps (avril), en été (début juillet) et à l'automne (octobre). Les annonces devront respecter un format précis. Un formulaire est disponible sur demande auprès du service communication : [communication@plancoet.fr](mailto:communication@plancoet.fr)

Nom de l'entreprise : ACCROCH'TOIT  
Type de poste : COUVREUR-ZINGUEUR EN CDI  
A pourvoir : DE SUITE  
Contact : 06 15 16 58 21 - [contact@accroch-toit.fr](mailto:contact@accroch-toit.fr)



Nom de l'entreprise : MAIRIE DE PLANCOËT  
Type de poste : SERVICES TECHNIQUES :  
RESPONSABLE BATIMENTS  
A pourvoir : DE SUITE  
Contact : 02 96 84 39 71 - [rheplancoet.fr](mailto:rheplancoet.fr)  
Plus d'infos : [emploi-territorial.fr](http://emploi-territorial.fr)



annonce n°022231001216919

## Point Accueil Ecoute Jeunes

# Besoin d'écoute ? Envie de parler ?

Un accueil **CONFIDENTIEL, GRATUIT, ANONYME**  
pour tous les jeunes de 12 à 25 ans et leurs proches

Des professionnelles à votre écoute près de chez vous



### PRISE DE RENDEZ-VOUS

☎ par téléphone : 02 96 85 44 38 (9 h - 17 h30)

✉ par mail [paej@mldinan.fr](mailto:paej@mldinan.fr)

📍 Nos lieux d'accueil sur [www.ml-paysdedinan.fr](http://www.ml-paysdedinan.fr)



## POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE

Le Point Accueil Ecoute Jeunes est un espace de parole où des professionnels offrent un accueil et une écoute aux jeunes de 12 à 25 ans, et à leurs proches.

L'accueil y est inconditionnel et gratuit, proposé dans le respect de la confidentialité, du libre choix et de l'anonymat. Les jeunes peuvent venir y déposer ce qu'ils rencontrent sur des sujets tels que la scolarité, les relations, des conflits, l'identité, la sexualité, la santé, les addictions, un mal être... Pour être accessible à tous, les professionnelles sont présentes sur Dinan et se déplacent sur d'autres villes du Pays de Dinan, dans des établissements scolaires et locaux communaux. N'hésitez pas à les contacter au 02.96.85.44.38 si vous avez une question ou pour prendre rendez-vous.

Les locaux de Dinan sont situés au 5 rue Gambetta, 22100 Dinan  
Vous pouvez aussi les joindre par téléphone : 02 96 85 44 38 -  
Email : [paej@mldinan.fr](mailto:paej@mldinan.fr)



: PAEJ Dinan -



: [paej.dinan](https://www.instagram.com/paej.dinan)



Côtes d'Armor  
le Département



DINAN  
Pays de Dinan



Point Accueil  
Ecoute Jeunes  
Pays de Dinan



# Exposition artistiques



Cet été, les expositions artistiques ont rencontré un franc succès, avec une fréquentation en hausse, des visiteurs ravis et des artistes heureux de faire découvrir leur travail. La commune est fière de pouvoir mettre en avant les artistes du territoire, et parfois même un peu plus loin. Aussi, dans cette continuité, des expositions Ephémères, de courte durée, seront organisées ponctuellement. Nous vous invitons à vous faire connaître auprès du service communication si vous souhaitez exposer.



## Solenval



LAURA FELPIN

Samedi 2 décembre  
20h30 à Solenval

Finalment, à y regarder de plus près, sommes-nous mieux ou moins bien vivant qu'une huitre ?

A SNACK TO BE

Vendredi 15 décembre  
20h30 à Solenval

Dans une station service perdue au milieu de nulle-part, ça glisse, ça dérape, ça s'emballe...une drôlerie de comptoir haut en voltige.



Infos et billetterie :

[saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr](http://saison-culturelle.dinan-agglomeration.fr)



## Les Ephémères

ARTISTES DU SECTEUR DE  
PLANCOËT, LA COMMUNE VOUS  
PROPOSE D'EXPOSER VOS  
ŒUVRES LE TEMPS D'UNE  
JOURNÉE

PHOTOGRAPHIE, PEINTURE, SCULPTURE...  
TOUTES LES DISCIPLINES SONT LES  
BIENVENUES

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :  
ORIANNE ZADRA : 02.96.84.39.70  
[COMMUNICATION@PLANCOET.FR](mailto:COMMUNICATION@PLANCOET.FR)

# Urbanisme

Le service urbanisme vous reçoit sur rendez-vous les **mardi après-midi, et jeudi et vendredi matin.**

Pour prendre rendez-vous, contactez la mairie au 02.96.84.39.70.

## Déclarations préalables de travaux :

- DP 44 : REBILLARD Clément - changement menuiseries et pose velux
- DP 45 : DENAIS Gustave - Installation carport et extension abri de jardin
- DP 46 : ROBERT Lionel - Création mur de soutènement
- DP 47 : CHEN Charles - Installation d'un carport
- DP 48 : Groupe ALVEA SOLAIRE - Installation de panneaux photovoltaïques
- DP 49 : Sliosberg Pierre - Pose clôture
- DP 50 : GUEGUEN Cyril - Création mur de soutènement
- DP 51 : LEADER ENVIRONNEMENT - Installation de panneaux photovoltaïques
- DP 52 : BUDE Yves - Pose pergola
- DP 53 : ARRAGON Yvonne - Edification clôture
- DP 54 : GODIN David - Construction extension
- DP 55 : GAUTIER Loïc - Pose panneaux photovoltaïques
- DP 56 : ZANNI Gino - Isolation pignon + ravalement
- DP 57 : GAGNET / MORIN - Lotissement de 1 lot - création servitude
- DP 58 : LETORT Mathilde - Arrachage haie + pose clôture
- DP 59 : GOMBERT Ludwig - Ravalement façade garage
- DP 60 : DELAPORTE Johann - Construction abris de jardin
- DP 61 : DELAPORTE Johann - Pose fenêtre de toit
- DP 62 : LE TROQUER Danielle - Modification d'ouvertures
- DP 63 : GAUTHIER Michel - Pose clôture
- DP 64 : CHAILLOU Christian - Elévation clôture
- DP 65 : DESCHAMPS Nadine - Pose clôture et portillon
- DP 66 : LE MASSON Jean-Paul - Remplacement clôture
- DP 67 : GOUEDART Thierry - Pose portail coulissant
- DP 68 : HOCHET Jérôme - Installation piscine semi enterrée
- DP 69 : LETONTURIER René - Changement portail + pose clôture
- DP 70 : RAFFRAY BOIVIN - Travaux sur construction existante
- DP 71 : RICHARD Daniel - Remplacement fenêtres
- DP 72 : TASSIER Michèle - Régularisation changement de fenêtres
- DP 73 : HUBERT Thierry - Abris de jardin
- DP 74 : LECOQ Thierry - Remplacement clôture



- DP 75 : RAFFRAY Cédric - Extension surface + agrandissement ouverture
- DP 76 : VAN DE KAPPELLE Franck - Installation pergola
- DP 77 : RAFFRAY Louis - Construction abris de jardin
- DP 78 : SCI PHOENIX - ouverture salon de coiffure - changement vitrine

## Permis de construire :

- PC 11 : HICKEL Christian - Construction maison individuelle + carport
- PC 12 : LEVAVASSEUR Annie - Extension maison + création terrasse
- PC 13 : ROLLAND Fabien - Construction maison individuelle
- PC 14 : ROBERT Romain - Construction garage
- PC 15 : GUEHENNEUC Olivier - Construction maison individuelle
- PC 16 : DELAMAIRE Christelle - Construction maison individuelle
- PC 17 : MENIER Emerick / LAIGO Anne - Construction maison individuelle
- PC 18 : VITEL Jérémie - construction garage

## Permis de démolir :

- PD 02 : HAQUIN Nicolas
- PD 03 : HAQUIN Nicolas



## Friche Point P



Un nouveau quartier au centre de PLANCOËT !

Venez exprimer vos attentes, vos inquiétudes, vos envies ou vos besoins pour le futur quartier qui viendra remplacer les terrains en friche derrière la gare.

Toute la population est invitée à participer librement à un, deux ou trois rendez-vous au choix parmi les dates suivantes : Réservez dès maintenant vos places à l'adresse [communication@plancoet.fr](mailto:communication@plancoet.fr) ou au 02 96 84 39 70

### **Samedi 2 décembre à 10h**

Balades et discussions guidées autour et sur le site du futur quartier

### **Jeudi 18 janvier à 19h**

Ateliers en petits groupes à la salle des fêtes pour enrichir le travail des urbanistes

### **Samedi 24 février à 10h**

Jeu de société "notre futur Écoquartier" pour réfléchir en s'amusant avec toute la famille à la salle des fêtes

# Travaux ligne SNCF

Depuis début juillet, la ligne de train Dinan-Lamballe est fermée pour des travaux de rénovation. Ceux-ci ont pour but de rénover la ligne devenue vétuste du haut de ses 96 ans.

Les conséquences en sont un arrêt total de la circulation des trains, et une fermeture des passages à niveau pour des raisons de sécurité. Un système de remplacement par des bus a été mis en place par Breizhgo.

Sur Plancoët, la fermeture du passage à niveau de l'Evinais entraîne une déviation du passage à niveau rue de Dinard jusqu'à la Janière à l'Evinais. La déviation se fait via la rue Notre Dame (Nazareth) et l'Evinais. Un passage piéton (interdit aux vélos) est malgré tout possible au niveau du passage à niveau, en fonction du déroulement des travaux.

## DOL-DE-BRETAGNE → DINAN → SAINT-BRIEUC

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

PÉRIODE DU 4 SEPTEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2023

LUNDI À VENDREDI (SAUF FÊTES)																	
Nombre de circulation	42018	42019	42020	854007	854007	42011	854022	42011	42021	854029	854007	42007	42005	854163	854050	854050	854020
Jours de circulation	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.
Renvois				TER	TER	CAR	TER	CAR	CAR	TER	TER	CAR	CAR	TER	TER	TER	TER
DOL-DE-BRETAGNE				08.21	09.44		13.24			16.55	17.36			18.50	20.35	20.52	22.49
Plerguer				08.29	-	-	-	-	-	17.02	-	-	-	18.58	-	-	-
Miniac				-	-	-	-	-	-	17.07	-	-	-	-	-	-	-
Pleudihen				-	-	-	-	-	-	17.12	-	-	-	-	-	-	-
La Hisse				-	-	-	-	-	-	17.17	-	-	-	-	-	-	-
DINAN	06.05	06.25	07.05	08.44	10.04	12.13	13.44	16.20	16.20	17.23	17.56	18.05	18.20	19.13	20.55	21.12	23.09
Corseul-Languenan	06.26	-	07.25			12.33	16.40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plancoët	06.37	-	07.35			12.43	16.50	-	-	-	-	18.31	-	-	-	-	-
Landébia	06.53	-	07.51			12.58	17.05	-	-	-	-	18.47	-	-	-	-	-
LAMBALLE	07.18	-	08.16			13.23	17.30	-	-	-	-	19.12	-	-	-	-	-
Vifinac	-	-	-	-	-	-	17.45	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SAINTE-BRIEUC		07.25						18.05	17.20				19.20				

SAMEDI, DIMANCHE ET FÊTES										
Nombre de circulation	42015	854011	854017	854019	42017	854023	42019	854035	854047	854053
Jours de circulation	Sam.	Sam.	Sam.	Dim.	Sam, Dim, et Fêtes	Sam.	Sam, Dim, et Fêtes	Sam, Dim, et Fêtes	Sam.	Dim.
Renvois	1	1	1	2		1			1	2
Renvois	CAR	TER	TER	TER	CAR	CAR	TER	TER	TER	TER
DOL-DE-BRETAGNE		08.47	09.44	11.10		13.24		17.24	19.28	20.52
Plerguer		-	-	-	-	-	-	17.31	-	-
Miniac		-	-	-	-	-	-	17.36	-	-
Pleudihen		-	-	-	-	-	-	17.41	-	-
La Hisse		-	-	-	-	-	-	17.46	-	-
DINAN	07.09	09.06	10.04	11.30	12.05	13.44	17.15	17.52	19.48	21.12
Corseul-Languenan	07.29				12.25		17.35			
Plancoët	07.39				12.35		17.45			
Landébia	07.55				12.50		18.00			
LAMBALLE	08.20				13.15		18.25			
Vifinac	08.35				-	-	18.40			
SAINTE-BRIEUC	06.55				13.22		16.05			

- TER Train BreizhGo financé par la Région Bretagne.
- CAR Autocar du réseau BreizhGo financé par la Région Bretagne.
- 1 Les autocars sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, réservation conseillée.
- 1 Les vélos ne sont pas acceptés dans les autocars TER.
- ✉ Pour nous écrire : SNCF - Service clientèle TER BP 90527 - 35005 Rennes Cedex.
- 1 Ces horaires sont donnés sous réserve de toute modification.
- 1 Circule aussi le 11 novembre.
- 2 Circule aussi le 1<sup>er</sup> novembre.



### INFO TRAFIC TRAVAUX

**DOL/DINAN/LAMBALLE/ST-BRIEUC**  
Fermeture de la ligne/rénovation de la voie entre Dinan et Lamballe du 3 juillet 2023 au 28 juin 2024.

Ces travaux peuvent occasionner des modifications horaires de vos trains, des suppressions et/ou des remplacements par autocars. Vous en serez informés 15 jours avant. Renseignements disponibles en gare, au n° vert 0 800 880 562 (services et appel gratuits) ou sur [www.ter.sncf.com/bretagne](http://www.ter.sncf.com/bretagne).

## SAINTE-BRIEUC → DINAN → DOL-DE-BRETAGNE

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

PÉRIODE DU 4 SEPTEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2023

LUNDI À VENDREDI (SAUF FÊTES)																		
Nombre de circulation	854004	854004	854010	42000	42002	854010	42012	854024	42014	42016	854034	854010	42004	42010	42006	854052	42008	42010
Jours de circulation	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.
Renvois																		
SAINTE-BRIEUC				06.40						13.30								18.40
Vifinac				-	-	-	-	-	-	13.50	-	-	-	-	-	-	-	-
LAMBALLE				06.35		08.38		14.05	14.10					17.40				18.35
Landébia				07.01		09.04		14.35						18.06				19.00
Plancoët				07.17		09.20		14.50						18.22				19.16
Corseul-Languenan				-	-	09.31		15.00						18.33				19.26
DINAN	05.57	07.01	07.40	07.40	07.42	09.06	09.51	12.10	14.40	15.20	16.27	18.11	18.15	18.50	18.53	19.22	19.40	19.46
La Hisse	-	-	07.46			09.12		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pleudihen	-	-	07.51			09.17		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Miniac	-	-	07.56			09.22		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plerguer	-	-	08.01			09.27		-	-	-	-	18.25	-	-	-	-	-	-
DOL-DE-BRETAGNE	06.17	07.28	08.08			09.34		12.30			16.47	18.33					19.41	

SAMEDI, DIMANCHE ET FÊTES										
Nombre de circulation	854014	42020	854016	854024	854024	854016	42022	854044	854048	42024
Jours de circulation	Sam.	Sam.	Sam, Dim, et Fêtes	Sam, Dim, et Fêtes	Sam, Dim, et Fêtes	Sam.	Sam, Dim, et Fêtes	Sam, Dim, et Fêtes	Sam, Dim, et Fêtes	Sam, Dim, et Fêtes
Renvois	1	1				1 2				
Renvois	TER	CAR	TER	TER	TER	TER	CAR	TER	TER	CAR
SAINTE-BRIEUC		08.30					16.20			19.00
Vifinac		-	-	-	-	-	16.40			19.20
LAMBALLE		08.52					16.55			19.35
Landébia		09.17					17.20			20.00
Plancoët		09.32					17.35			20.15
Corseul-Languenan		09.42					17.45			20.25
DINAN	08.07	10.02	10.13	11.50	12.10	15.27	18.05	18.18	18.46	20.45
La Hisse	08.13		10.19	-	-	-	-	-	-	-
Pleudihen	08.18		10.24	-	-	-	-	-	-	-
Miniac	08.23		10.29	-	-	-	-	-	-	-
Plerguer	08.28		10.34	-	-	-	-	-	-	-
DOL-DE-BRETAGNE	08.35		10.41	12.10	12.30	15.47		18.38	19.06	

- TER Train BreizhGo financé par la Région Bretagne.
- CAR Autocar du réseau BreizhGo financé par la Région Bretagne.
- 1 Les autocars sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, réservation conseillée.
- 1 Les vélos ne sont pas acceptés dans les autocars TER.
- ✉ Pour nous écrire : SNCF - Service clientèle TER BP 90527 - 35005 Rennes Cedex.
- 1 Ces horaires sont donnés sous réserve de toute modification.
- 1 Circule aussi le 11 novembre.
- 2 Ne circule pas le 23 septembre.

Pour toute question :

## BREIZH'GO

# 02 99 300 300

# Dinan Agglo – Déchets

Face à la hausse des quantités de déchets, l'augmentation des coûts de traitement et de la Taxe sur l'enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et l'obligation de tri des biodéchets en 2024, Dinan Agglomération met progressivement en place diverses actions. Parmi celles-ci, la vérification du contenu des bacs à ordures.

Depuis le 16 octobre, les bacs concernés par un mauvais tri ne sont plus collectés. Le but de cette démarche est de diminuer la quantité de déchets incinérés, et l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité des agents. Concernant les biodéchets, de plus amples informations seront communiquées par Dinan Agglomération fin 2023.

Pour toute information, contactez le service Gestion des déchets de Dinan Agglomération : 02 96 87 14 14

## Quels déchets composter ?

### 50% déchets humides



Fruits et légumes abimés coupés en morceau



Épluchures de fruits et de légumes



"Mauvaises herbes" jeunes sans rhizomes ni graines



Thé avec ou sans sachet



Café avec ou sans filtre



Agrumes coupés en petits morceaux

### 50% déchets secs



Petites branches, brindilles et rameaux très fins



Papier kraft et carton brun



Fleurs fanées



Coquilles d'œufs broyées et en petite quantité



Feuilles sèches



Paille

## Déchets à ne pas composter



Pain



Restes de viande et de poisson



Fromages et laitages



Restes de repas



Gros noyaux



Cendres et mottes de terre



Sacs, contenants et couverts "biodégradables" ou "compostables"



Elastiques et attaches synthétiques



Capsules de café "biodégradables" ou "compostables"



Étiquettes de fruits et de légumes

### ICI, VOTRE COMMUNE S'ENGAGE EN LUTTANT CONTRE LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Une pratique polluante et nocive pour la santé, interdite pour tous, toute l'année

**STOP**



50 kg de déchets végétaux brûlés = autant de particules que 13 000 km en voiture diesel récente

De nombreuses solutions pour valoriser les ressources vertes : paillage, haie sèche, éco-pâturage.

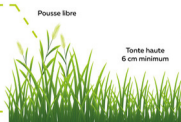
DINAN AGGLOMÉRATION

### ICI, QUEL QUE SOIT LE DÉCHET, ON A DES SOLUTIONS !

Votre commune s'engage à réduire et valoriser ses **déchets végétaux** sur place en pratiquant

#### LA TONTE DIFFÉRENCIÉE

Un refuge pour la biodiversité



Une pelouse moins sensible aux fortes chaleurs

Pousse libre

Tonte haute (6 cm minimum)

Une fréquence et une hauteur de coupe adaptées pour une gestion durable des espaces verts

DINAN AGGLOMÉRATION

### ICI, QUEL QUE SOIT LE DÉCHET, ON A DES SOLUTIONS !

Votre commune s'engage à réduire et valoriser ses **déchets végétaux** sur place en pratiquant

#### L'ÉCO-PÂTURAGE

Pas d'entretien mécanique, quasiment plus de déchets végétaux



Véritables tondeuses écologiques, des animaux qui recyclent l'herbe tout naturellement

Une fertilisation du sol et un atout pour la biodiversité

DINAN AGGLOMÉRATION

### ICI, QUEL QUE SOIT LE DÉCHET, ON A DES SOLUTIONS !

Votre commune s'engage à réduire et valoriser ses **déchets végétaux** sur place en pratiquant

#### LA TONTE MULCHING

Aucun ramassage, plus de déchets de tonte



Un sol enrichi naturellement par l'herbe finement broyée laissée sur place

Une pelouse moins sensible aux fortes chaleurs

DINAN AGGLOMÉRATION

### ICI, QUEL QUE SOIT LE DÉCHET, ON A DES SOLUTIONS !

Votre commune s'engage à réduire et valoriser ses **déchets végétaux** sur place en pratiquant

#### LE PAILLAGE "MAISON"

Une protection des plantes contre les fortes chaleurs



Un recyclage sur place des branches, tailles, feuilles, tontes

Une ressource gratuite qui limite le désherbage, enrichit et protège le sol

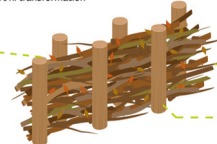
DINAN AGGLOMÉRATION

### ICI, QUEL QUE SOIT LE DÉCHET, ON A DES SOLUTIONS !

Votre commune s'engage à réduire et valoriser ses **déchets végétaux** sur place en installant

#### DES HAIES SÈCHES

Des déchets valorisés sans transport ni transformation



Un refuge pour les oiseaux, petits mammifères, reptiles et insectes

Un aspect esthétique et des fonctions brise-vent, coupe-vent et rempart contre l'érosion

DINAN AGGLOMÉRATION